LE FRANCO

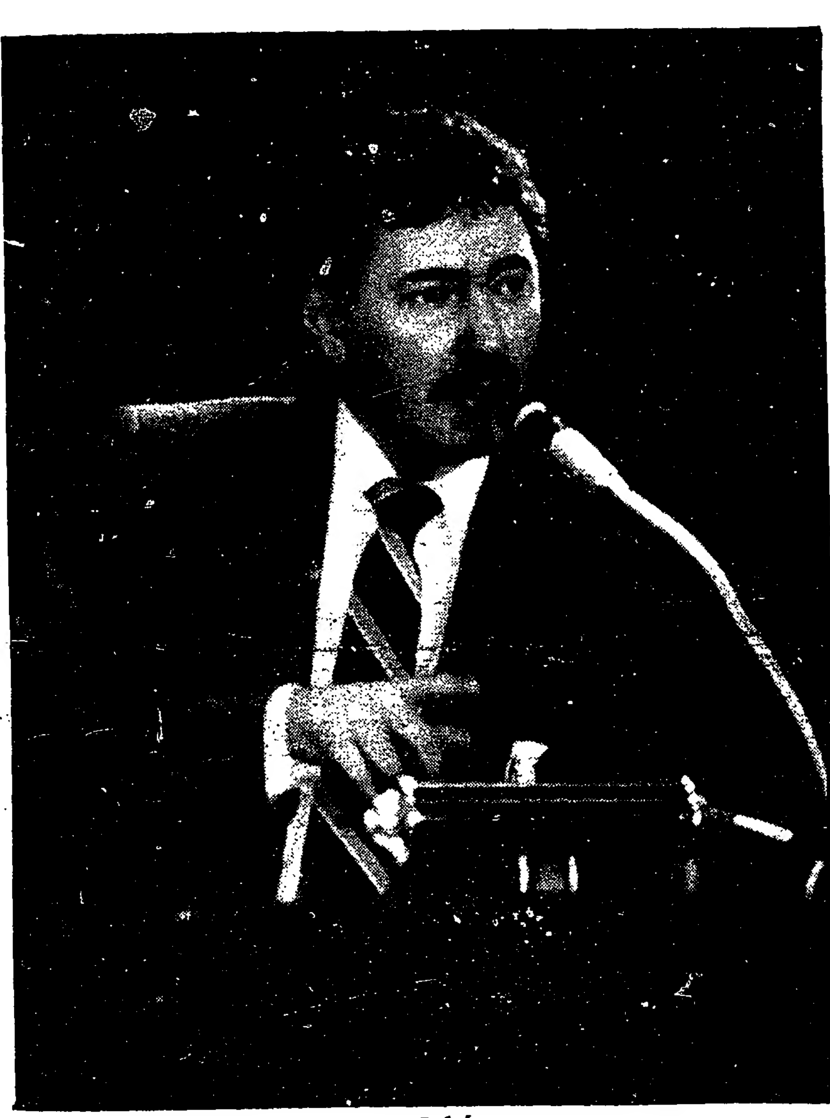
Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Vol. 20 No. 39 Edmonton, vendredi le 28 novembre 1986 16 pages 0.50

Pour tout savoir sur ce qui se passe dans votre région, voyez le **"Bloc-Notes"** *en page 15*

• Éducation: la frustration gronde dans certains milieux francophones

UNE NOUVELLE CONTESTATION JUDICIAIRE POURRAIT ÊTRE DÉCLENCHÉE AFIN D'EXIGER DES INJONCTIONS



Yvon Mahé

YVES LAVERTU

EDMONTON - L'Association canadienne française de l'Alberta entend sonder le 6 décembre prochain, le pouls de ses membres face à l'opportunité d'une contestation provinciale dans une nouvelle poursuite judiciaire.

À l'occasion du Conseil général de l'organisme au début de décembre, les dirigeants solliciteront la réaction de l'assemblée afin de déterminer si celle-ci est prête à "étudier la mise sur pied d'une concertation d'individus et d'organismes dans un cas judiciaire" à l'échelle de la province.

Si cela devait être accepté, on demandera alors aux membres de préciser quelles seront les ressources humaines et financières qui devraient être allouées par l'organisme à la réalisation d'une telle étude.

Advenant une réponse positive face à ces deux propositions, cela ne signifierait cependant pas que l'ACFA entame une poursuite judiciaire. Celle-ci serait dépositaire du mandat d'examiner un éventuel regroupement d'individus et d'organismes désireux de s'impliquer dans une contestation judiciaire sur la question des droits à l'éducation.

Cette poursuite de nature provinciale viserait avant tout à forcer le gouvernement albertain et les commissions scolaires à délivrer de façon pratique les services reconnus par l'article 23 de la Charte des droits et confirmés en partie par le jugement Purvis de juillet 1985.

Ce qu'on peut pour l'instant savoir du contenu d'une telle poursuite est que la pierre angulaire de la contestation reposerait sur une demande d'injonctions. En d'autres termes, les tribunaux seraient appelés à ordonner aux parties amenées en cour la mise sur pied de mesures précises à prendre à l'intérieur d'un échéancier fixé.

En ce sens, ce cas pourrait ressembler à celui du Renvoi en Cour d'appel de l'Ontario en 1984. La décision des juges dans cette dernière affaire définissant les principes et l'obligation du gouvernement d'établir des paramètres garantissant l'accès des francophones à des services reconnus en matière d'éducation.

Bien qu'il soit trop tôt pour indiquer qui serait le chef de file d'une poursuite albertaine, on peut présumer de la participation de la jeune Fédération provinciale de parents franco-albertains.

Cet organisme pourrait ainsi chapeauter plusieurs revendications de cas individuels et collectifs déjà pressentis à travers la province.

De retour d'une tournée provinciale qui l'a amené dans les régions de Plamondon/Lac La Biche, Bonnyville, Saint-Paul, Calgary et Rivière-la Paix, le directeur du bureau de l'Education à l'ACFA, M. Yvon Mahé sent maintenant un vent d'impatience et de frustration chez plusieurs francophones de la province.

Ceux-ci ressentent pour la plupart un sentiment d'impuissance devant des commissions scolaires et un gouvernement qui n'ont pas bougé malgré le jugement Purvis. D'autres sont frustrés face aux pressions

Voir contestation en page 12

• Bilan annuel de la Commission culturelle

En attendant que le bébé grandisse...

YVES CARON

Le fait français en Alberta est timide, dit-on. Il hésite entre l'assimilation et l'affirmation... Et puisque ces deux mots se ressemblent, souvent on les confond.

ANALYSE

C'est un peu sur cette toile de fond que s'est déroulée samedi soir dernier la réunion annuelle de la Commission culturelle de l'ACFA: un organisme qui veut grandir mais dont les moyens limités l'empêchent, semble-t-il, d'agir sur le terrain. Un organisme qui rêve d'abattre beaucoup de besogne dans tous les coins de la province, mais dont les extensions régionales sont muettes, démotivées, sans budjet ni permanence.

C'est que le culturel est le parent-pauvre de la politique de l'ACFA. Assurément, puisqu'elle n'y investit que ses bons voeux de succès; pas un sou! Bien sûr on s'épaule, mais le culturel a été délibérément mis de côté au profit de la "lutte pour l'avénement de l'école francophone". Et depuis cette décision, il y a trois ans, la Commission culturelle doit se débrouiller seule pour remplir son mandat: animer, former, informer et diffuser le produit culturel albertain. "La tâche est difficile", dit Marthe Desrosiers, seule employée rémunérée à la commission, "car je dois consacrer la majeure partie de mon temps à administrer et faire survivre la commission". Ce sont alors les bénévoles qui doivent travailler à remplir le mandat réel de la commission. "Mais il est difficile de motiver des bénévoles, surtout lorsqu'on a peu ou pas d'argent à investir et que nos activités ne sont plus priorisées par les ACFA régionales", ajoute Marthe Desrosiers.

Que reste-t-il? Quelques belles réussites, comme le répertoire des ressources culturelles francophones, un stage de formation pour les artistes de la scène, beaucoup de travail politique... Mais, somme toute, ce sont là de bien maigres résultats comparativement au travail qu'il y a à accomplir si on veut réellement former, ouvrir des marchés ou rendre plus professionnels les artistes d'ici.

Fernande Bergeron qui agit en tant que Présidente de la Commission culturelle, écrit en substance dans son rapport: "que la Commission restera toujours faible et invisible si l'ACFA ne peut, ni ne veut assurer une permanence culturelle". Mais voilà, selon Denis Tardif, Directeur général de l'ACFA "la Commission culturelle devrait avoir comme objectif d'être totalement indé-

Voir COMMISSION en page 14



Marthe Desrosiers

Boîte à Popicos remet les pendules à l'heure!

MIREILLE PRÉVOST

EDMONTON - La Boîte à Popicos s'est récemment nommé un nouveau conseil exécutif de vingt membres. Afin que tous travaillent de concert à l'atteinte de mêmes objectifs, on a jugé bon de convoquer une rencontre (joyeusement nommée "brasse-camarades" par le président Louis Lemieux). C'est ainsi que seize membres se sont retrouvés en retraite fermée près de Wabamum pendant une fin de semaine. Un expert en matière administrative était chargé d'animer les débats. Vingt-six heures de réunions et de discussions ont porté leurs fruits puisqu'au terme de ce rassemblement, un plan d'action était établi et des comités étaient formés.

Le mandat est dorénavant clair: donner au théâtre une vocation culturelle et communautaire en offrant au public franco-albertain des spectacles conçus par eux et pour eux. Bien sûr, le travail effectué jusqu'alors par les membres de la Boîte à Popicos lui avait amené le succès que l'on connaît actuellement. Toutefois, il s'avérait essentiel de reformuler des objectifs précis afin que les actions posées machinalement deviennent conscientes et à dessein!

Un but en trois volets a donc été fixé: on doit rendre visible, accessible et rentable le théâtre Popicos auprès de la communauté franco-albertaine.

Des comités ont été constitués en vertu des priorités actuelles de la Boîte à Popicos.

D'une part, le comité administratif se subdivise en deux; la finance s'occupera du prélèvement de fonds alors que l'édifice se penchera sur les façons d'utiliser le bâtiment à bon escient. D'autre part, deux sous-comités oeuvreront sous l'égide d'un comité artistique; le premier veillera sur les activités dites professionnelles (les tournées provinciales!); le second se consacrera à toutes les activités dites communautaires (la L.L.I.E.!). Ce partage des tâches vise essentiellement à favoriser l'action commune tout en évitant l'empiétement. Ces comités n'ont le pouvoir d'agir que s'ils obtiennent la bénédiction du Conseil d'administration.

La Boîte à Popicos, jadis une compagnie de théâtre se veut maintenant une société théâtrale au service de la communauté à qui elle désire offrir un produit d'excellence et ce, dans toutes ses créations. La Boîte à Popicos s'est structurée; elle aborde avec optimiste cette nouvelle saison.

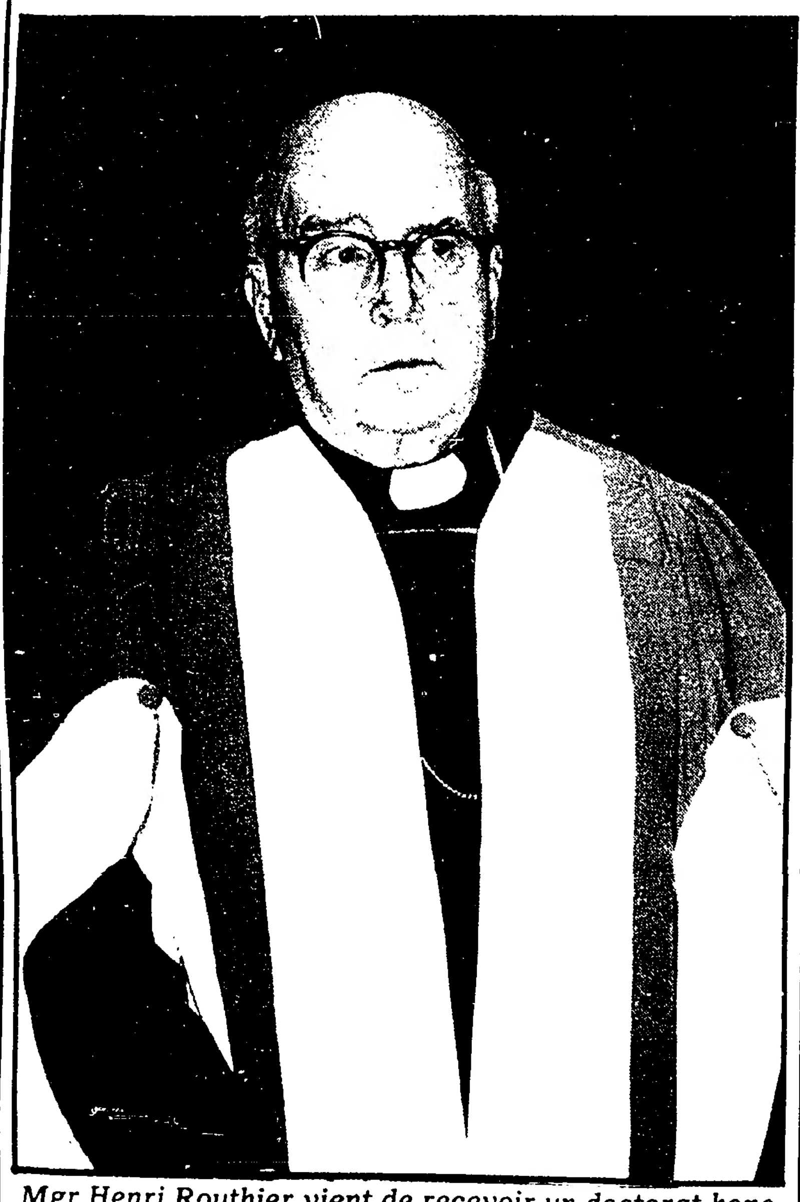
Lorsque vous assisterez à une représentation parrainée par la Boîte à Popicos, rappelez-vous qu'une organisation administrative efficace la soutient. Quand le rideau tombera, ayez une bonne pensée pour tous ceux qui travaillent dans l'ombre...





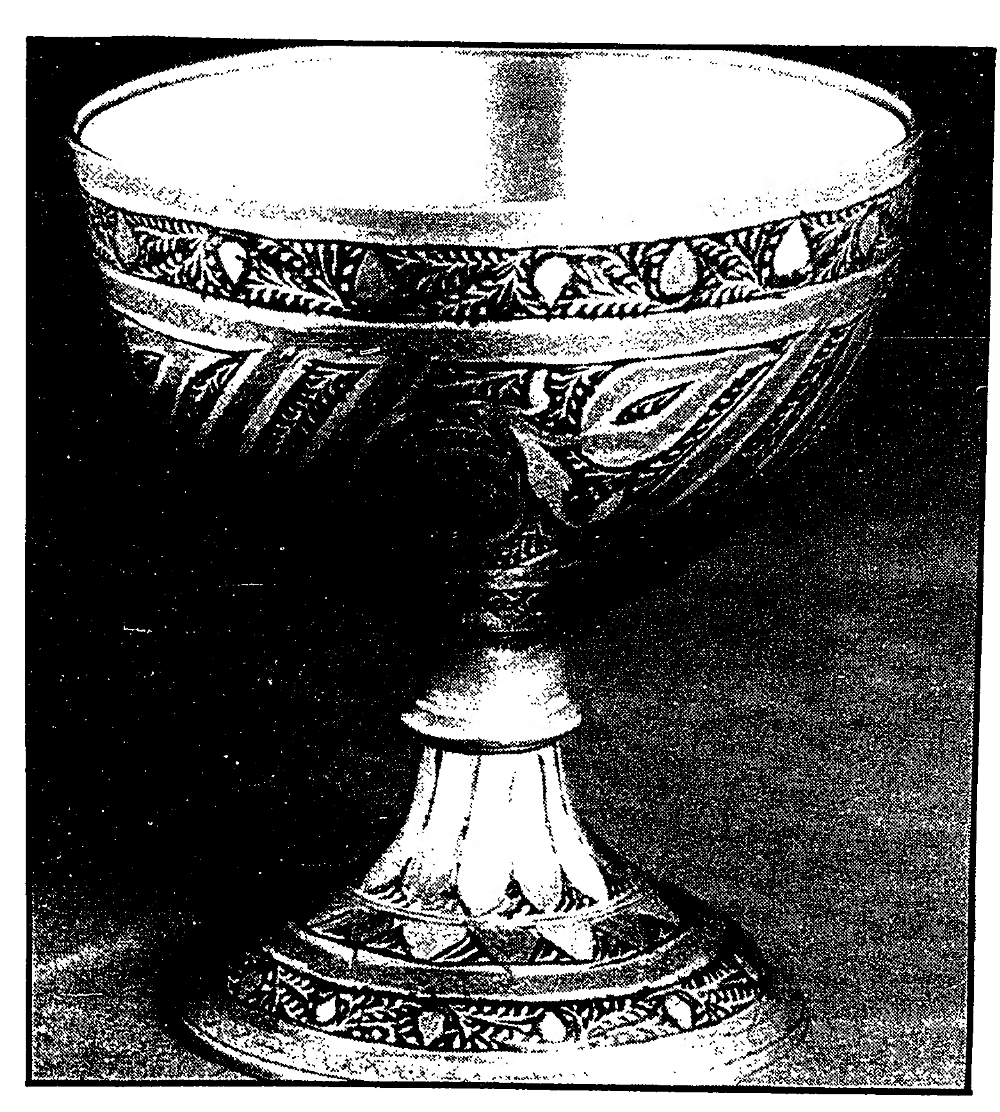
Louis Lemieux (à droite) accompagné d'un vétéran-joueur de la Ligue Claude Cornellier.

Mgr Routhier honoré



Mgr Henri Routhier vient de recevoir un doctorat honorifique en droit de l'Université de l'Alberta. Natif de l'Alberta, Mgr Routhier o.m.i. a travaillé plusieurs années de sa vie dans les paroisses, notamment à St-Paul. Il a été également recteur du Collège St-Jean à Edmonton. En 1947, il était nommé évêque et en 1967 archevêque. Comme évêque de Grouard, il a grandement participé au développement de Rivière-la-Paix entre autre par la création du Collège Notre-Dame de Falher. Mgr Routhier a fondé un grand nombre de paroisses et était un ardent promoteur du mouvement agricole coopératif.

Tout le cosmos est sacré



L'exposition qui vient de s'ouvrir au Musée procincial à Edmonton, **Temps de célébration: Les Rites dans la culture chrétienne d'Orient,** *présente un intéret particulier pour les lecteurs du Franco du fait qu'elle est entièrement bilingue. Cette exposition, qui s'inscrit dans le cadre des célébrations du millénaire du baptême de Kiev (date importante pour l'Église ukrainienne et pour une grande partie du monde slave), nous montre, à l'aide d'objets sacrés, de textes et de photos, à quel point la foi imprègne la vie des chrétiens d'Orient et combien leurs célébrations liturgiques sont intimement mêlées à leur vie et en rehaussent les grands moments. Centrée sur la Passion-Résurrection du Christ, toute la liturgie informe la vie des fidèles qui, dans la liturgie, rendent grâce à Dieu et reconnaissent que tout Lui appartient.*

Cette exposition a été conçue et réalisée par David Goa, conservateur des arts et traditions populaires au Musée, et produite par Paul Beier, spécialiste du design, avec le concours financier des Musées nationaux du Canada. Elle est à Edmonton jusqu'au 6 janvier 1987 et voyagera ensuite dans tout le Canada avant de revenir au musée de Saint-Albert en 1989. On peut se procurer un catalogue de l'exposition entièrement bilingue à la librairie du Musée. Un programme scolaire en français est également disponible.

• *St-Isidore*

L'inauguration du Centre culturel aura lieu lors du Carnaval



Ruth Doyon

ST-ISIDORE - L'ouverture officielle du nouveau Centre Culturel et le Carnaval d'hiver seront célébrés coup sur coup. Une fin de semaine de festivités s'annonce. Les dates restent encore à être confirmées mais ce sera probablement entre le 20 février et le 6 mars 1987.

C'est ce que décident les 17 représentants de comités réunis le jeudi 6 novembre au Centre culturel.

En début de soirée deux options bien distinctes sont présentées. Celle d'abord d'avoir les activités du Carnaval comme à l'habitude puis les cérémonies d'inauguration le samedi soir. Ainsi les invités de marque et les délégés des deux paliers de gouvernement pourraient participer aux activités du Carnaval. De plus, parents et amis de partout en Alberta auraient deux bonnes raisons de venir jusqu'ici.

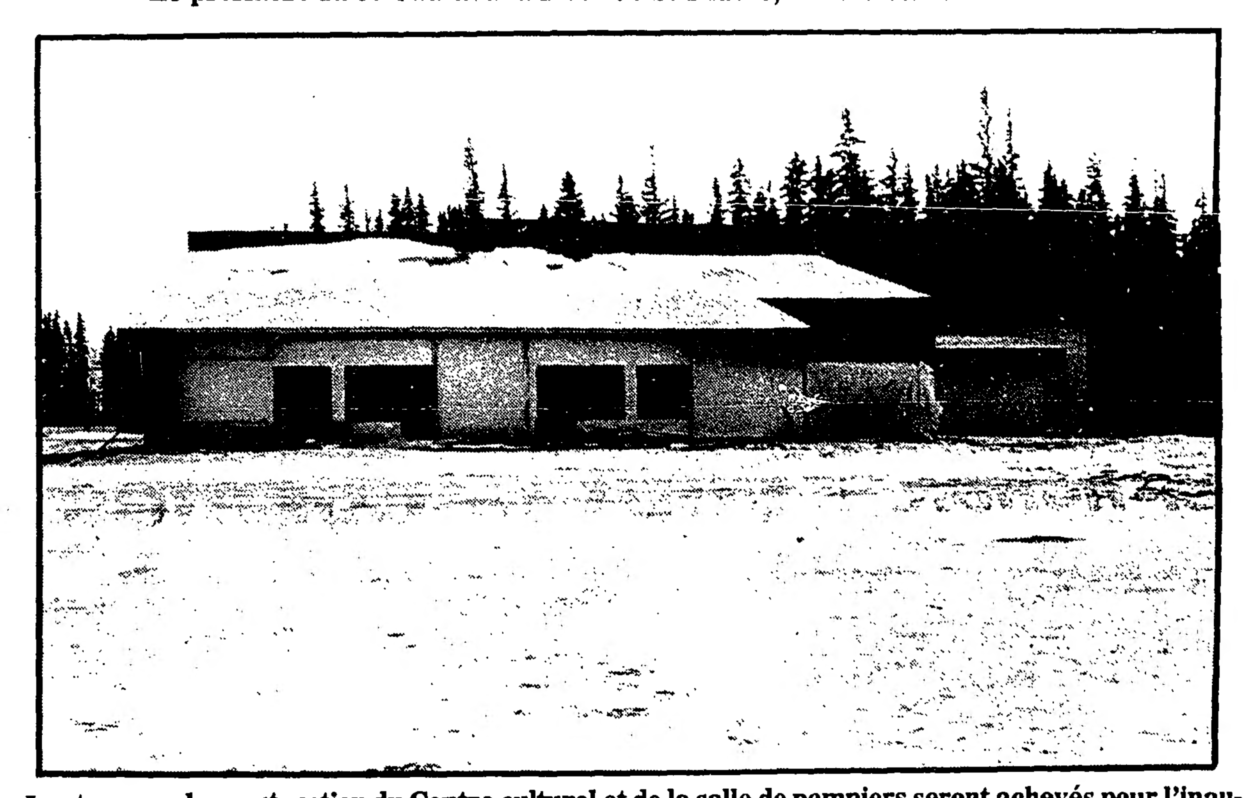
L'opposition a vite fait de démontrer qu'après une journée en plein air, les cérémonies d'ouverture perdraient de leur impacte. Les parents de jeunes enfants surtout, ne pourraient en profiter à plein.

Après une heure de discussions intensives on arrive à un consensus. Le scénario de la fin de semaine s'établit à peu près comme ceci. Le vendredi vers 5 heures on acceuille les invités par un cocktail et on visite les lieux. Vient ensuite la cérémonie d'ouverture et le banquet suivi d'une danse avec orchestre. Le samedi matin, l'arrivée du bonhomme carnaval marque le début des festivités du 5e carnaval. Au programme il y aura des activités extérieures, le souper traditionnel et les promenades en traîneau. Le tout se terminera au clair de lune autour d'un feu de camp dans la forêt.

En fin d'assemblée M. Marcel Monfette est désigné président du carnaval. M. Monfette veillera certainement à ce que le nouveau centre culturel soit fin prêt puisqu'il en est le maître de chantier.



Le président du 5e Carnaval d'hiver de St-Isidore, M. Marcel Monfette.



Les travaux de construction du Centre culturel et de la salle de pompiers seront achevés pour l'inauguration en février.

• Décès du Cyrille Roy

"La fin d'une époque"

Cyrille Joseph Roy de Falher est parti pour la Maison du Père le 11 octobre 1986. La liturgie des défunts eut lieu en l'église Ste-Anne de Falher le 14 octobre. La messe fut présidée par le Révérend Père Alfred Groleau assisté des révérends Pères Benoit Frigon et Joseph Forget.

Cyrille est né le 15 juillet, 1894 à St-Anselme,Québec.Grand-père Roy était le plus jeune de quatorze enfants. En 1912, à l'âge de 17 ans, il vint coloniser le vaste et merveilleux coin de l'Ouest canadien. Avec son courage hardi, son esprit aventureux et sa détermination, Cyrille décida de réaliser son plus grand rêve: celui de prendre une terre et de l'exploiter. Il prit le train du Québec à Edmonton, puis jusqu'à Athabasca. De là il poursuivit son trajet en bateau jusqu'à Grouard où il rencontra son frère, Alfred, le 27 juillet, 1912. Avec seize autres pionniers, les deux frères partirent pour Falher avec leur attelage de boeufs, une "wagon", dix-huit minots de grains de semence, un sleigh, des herbes, un disque, une charrue, et des provisions de nourriture.

Malgré les moustiques, les coups de haches et les dures épreuves de défricheurs, Cyrille ouvrit un terrain pour luimême. Le travail était très difficile mais l'isolement et la solitude pesaient encore davantage. Il sut vaincre toutes ces épreuves et enfin en 1915 il réussit à remplir toutes les conditions pour obtenir le titre de sa terre. Cet emplacement fut le premier homestead "patenté" de la région.

En 1920, Grand-Père rencontra notre futur "mémère", Annette Hébert, qui travaillait au presbytère de Falher. Elle retourna à St-Vincent pour vivre avec sa mère. Après deux ans de correspondance, en 1922, Annette revint à Falher où le couple s'unit par le lien du mariage. De cette union naquirent trois enfants: Henriette Laverdière (1930), Guy (1932) et René (1936). Avec les années, s'ajoutent douze petits-enfants et dix-huit arrière-petits-enfants.

Cyrille fut toujours très actif dans les organisations paroissiales. Il fut directeur de la Coopérative de Falher, de la Chambre de Commerce, moniteur du Club 4-H, menbre fondateur du "Wheat Pool", directeur et président de Falher Livestock Marketing Co-op et un ardent participant de l'association des fermiers unis ainsi que l'action rurale. Le succès dans sa vie a été essentiel pour sa sécurité, son bien être et son progrès. Cyrille croyait au progrès, sa ferme fut toujours exemplaire, les agronomes venaient souvent consulter ce fernier afin d'enrichir leurs théories et tirer profit de ses conseils judicieux. C'est ainsi qu'en 1951 il fut nommmé candidat au titre Maître Fermier.

En 1964, Grand-maman et Grand-papa prirent l'importante décision de vendre leur terre à leurs fils et de se retirer au village de Falher. Le 29 novembre, 1965, Cyrille perdit sa compagne de vie. Femme de foi et de service, Grand-maman sut donner à Cyrille ce dont il avait besoin pour survivre ensemble les dures épreuves de la colonisation.La mort de Grand-maman marqua profondément Cyrille.

Neuf ans plus tard, il décida, avec un peu d'hésitation, de vendre sa petite maison au village et de déménager à la nouvelle Villa Beauséjour. Une fois arrivé à la Villa, il n'eut aucun regret. "Pepére"était l'homme qui aimait toujours être avec les autres en faisant du taxi, en jouant aux cartes, au pool et au shuffleboard et en ayant beaucoup d'échanges amicaux avec ses amis.

Les dernières années de sa vie furent pénibles car il voyait sa santé diminuer. Le 27 août 1986, il entra à l'hôpital de McLennan. Après sept semaines de maladie, il rendit son âme à Son Créateur. Jusqu'à la dernière minute, il eut sa connaissance comme il l'avait toujours désiré.

C'est la fin d'une époque pour notre communauté. Cyrille Roy était le dernier du groupe de pionniers de 1912. Ses parents et ses nombreux amis se souviendront longtemps de sa bonne humeur et de son esprit de service. En plus il était à la fois un vrai gentleman et un homme rempli de la joie de vivre.

Grand-père Roy nous laisse avec un message:

"Aimez-vous et appréciez-vous les uns les autres. Que les familles demeurent unies par l'amour et fortes dans la foi."

Sa douce mémoire inspirera toujours le coeur de ses enfants et de ses petits enfants.

Bye, bye notre beau"Pepére"

Remerciement

Les familles de Henriette Laverdière, Guy Roy et René Roy désirent remercier tous ceux et celles qui les ont réconfortées dans leur temps d'épreuve.

Francopinion

Editorial

Le Canada n'est pas sorti du bois

Pour faire enlever le tarif douanier de 15% sur le bois tendre canadien que les Etats-Unis ont imposé, le Canada a proposé un compromis qui n'aide en rien cette industrie.

Ce compromis, c'est du pareil au même, puisque le Canada compte tout simplement augmenter d'un même 15% les prix à l'exportation du bois tendre. De cette façon le Premier ministre Mulroney, son ministre Pat Carney et les premiers ministres des provinces productrices du bois tendre, sauf David Peterson de l'Ontario, espèrent que les Américains reviendront sur leur décision et enlèveront le tarif douanier sur le bois tendre canadien.

Ainsi, expliquent les politiciens canadiens, le 15% de surcharge ira dans les coffres des provinces productrices dont la Colombie Britannique, l'Alberta, l'Ontario et le Québec, en plus de renflouer quelque petit peu les coffres du gouvernement fédéral.

Les malins oseraient penser que ce qui a motivé ces gouvernements à agir ainsi est l'attrait de pouvoir toucher des redevances supplémentaires aux dépens en fin de compte de cette industrie. Mais pour quelques dollars de plus maintenant n'a t-on pas mis en péril l'avenir de l'industrie du bois tendre au Canada?

Au départ les Américains ont imposé le tarif douanier de 15%, alléguant que le Canada subventionne cette industrie en offrant les droits d'exploitation aux compagnies à des taux trop peu élevés. Or, nous savons que les Américains eux-mêmes ont obtenu un jugement sur cette question, il y a à peine trois ans, jugement rendu par la **United States International Trade Commission** en faveur du Canada, rejetant donc l'accusation américaine.

Tenant compte de cela, et sachant que rien n'a changé depuis, la décision canadienne d'augmenter le coût à l'exportation et le coût des droits à l'exploitation de 15% au total est en même temps une sorte d'abdication. C'est tout comme dire qu'effectivement le Canada accordait une subvention à l'industrie en imposant des taux de droits d'exploitation trop bas.

Au lieu d'agir de la sorte, le Canada, en tant que pays signataire du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade - Accord Général sur les tarifs douaniers et le Commerce) aurait pu porter une plainte devant cet organisme international. Bien que certains, dont Lloyd Axworthy critique libéral en matière de commerce, prétendent savoir qu'une décision de GATT pourrait être rendue aussi tôt qu'en janvier ou févirer, normalement ces décisions peuvent prendre un an ou deux et même plus.

N'empêche que la démarche auprès du GATT aurait eu des résultats bénéfiques pour le Canada à court et long terme. D'une part les chances de défendre avec succès le point de vue canadien seraient d'autant plus grandes devant la **United States International Trade Commission** le cas échéant. D'autre part la vitalité de cette industrie ne devrait pas se jouer sur le court terme. Pour quelques profits immédiats, les gouvernements du Canada et des provinces de la Colombie Britannique, de l'Alberta et du Québec ont choisi de mettre l'industrie du bois tendre en péril, puisqu'à l'avenir le Canada sera bien obligé d'élever son prix même si aucune subvention n'est versée directement ou indirectement.

Qui sait si dans deux ou trois ans le Canada ne se trouvera pas dans l'embarassante position d'être obligé d'accorder de véritables subventions afin de sauver cette industrie et les nombreux emplois qu'elle crée?

Même si l'industrie américaine du bois refuse de donner son approbation au Ministère du Commerce des Etats-Unis pour faire enlever le tarif américain de 15%, ce qui est fort probable, le tort est déjà fait. Aux yeux des Américains le Canada a avoué sa culpabilité et dans ce débat politique hautement émotif le Canada a perdu toute crédibilité en cette matière.

PAUL DENIS



INVESTIR LES RESSOURCES NÉCESSAIRES

N.D.L.R.: Nous publions ci-dessous un extrait du discours de M. Patrick MacDonald, représentant spécial du Commissaire aux langues officielles du Canada à l'occasion du Congrès de la francophonie le 25 octobre dernier.

Deux grandes catégories d'ingrédients m'apparaissent essentiels au développement des communautés minoritaires de langue officielle, ce qu'on pourrait appeler deux grandes armes de lutte contre l'assimilation.

Cette première grande source de solutions, vous le savez mieux que moi, c'est de disposer d'un système complet d'éducation en langue française financé à même les fonds publics et dispensé dans des institutions qui soient vôtres. Cela devrait comprendre des services de garderie, des programmes de formation technique et technologique, l'accès à un enseignement universitaire complet. Celui-ci devrait dans toute la mesure du possible, être dispensé en Alberta en utilisant pleinement la technologie de l'enseignement à distance sous ses diverses formes et, le cas échéant, offert à l'extérieur de la province. À ces institutions, il faut pouvoir greffer une vie communautaire et culturelle dynamique qu'on ne peut détacher de l'éducation sans qu'elle soit sérieusement amputée.

Comment obtenir toute cette gamme de services éducatifs essentiels à notre survie et par conséquent à notre contribution aux caractéristiques distinctives de notre personnalité nationale? À mon avis, il n'en coûterait pas si cher de s'attaquer à ce problème de fonds une fois pour toute, et d'y consacrer les investissements requis. Cela ne peut se faire sans une étroite collaboration entre vous et les autorités publiques tant provinciales que fédérales. En se donnant une nouvelle politique nationale de langues officielles, le gouvernement du Canada saura-t-il, par le truchement d'Emploi et Immigration Canada et en collaboration avec les instances de l'Alberta, mettre en place les services requis au niveau de la formation technique et professionnelle? Dans le cadre du renouvellement du programme des langues officielles en éducation, le gouvernement du Canada saura-t-il, par le truchement du Secrétariat d'État et en étroite collaboration avec l'Alberta, mettre à la disposition de votre communauté les ressources nécessaires à la mise en place des institutions qui vous offriront cette gamme complète de services d'éducation? Nous savons tous ce qui est requis, mais nous ne savons pas encore ce qui sera réalisé. Toutefois, il est permis d'avoir encore de l'espoir.

En attendant, il vous faut faire connaître clairement toute l'ampleur de vos besoins. À cela, nous. au Commissariat, nous sommes prêts à collaborer pleinement.

Laissez-moi maintenant vous parler de la deuxième grande source de solutions.

À la présence du français dans la vie familiale et communautaire, il faut ajouter la possibilité d'en faire une langue vivante et utilitaire sur la place publique, une langue vivante et utile lorsqu'on s'approvisionne sur le marché des biens et services.

Pour accroître l'utilisation du français sur la place publique n'y aurait-il pas lieu de se doter d'un plan d'aménagement de services bilingues? Un tel plan viserait à identifier et regrouper toute la gamme des services que peut supporter le marché des consommateurs bilingues.

À vrai dire, je n'invente absolument rien. L'ACFA régionale de Calgary a déjà défini les paramètres d'un tel projet. Or, si l'ACFA et d'autres associations minoritaires provinciales faisaient d'une telle approche à l'aménagement de services bilingues, une de leur principale priorité, ne faudrait-il pas pouvoir compter sur un programme fédéral qui viserait spécifiquement les mêmes objectifs et dans le cadre duquel le ministère des Travaux publics, l'agent immobilier du gouvernement du Canada, pourraient jouer un rôle déterminant?

À ceux qui croient profondément qu'avec le temps une telle approche contribuera à réduire de façon appréciable le fléau de l'assimilation, je dirai qu'il faut le dire bien haut! À ceux qui n'osent croire en la possibilité de trouver les moyens de la mettre en oeuvre, je dirai qu'il faut les réclamer à haute voix!

Le gouvernement du Canada a reconnu la pertinence du diagnostic posé il y a dix-huit mois déjà par le Commissaire aux langues officielles "Recul ou Relance" et il s'est engagé à donner à la réforme linguistique un nouvel élan. Jusqu'à preuve du contraire, nous demeurons confiants qu'il prendra la chose au sérieux et prendra les moyens pour réussir.



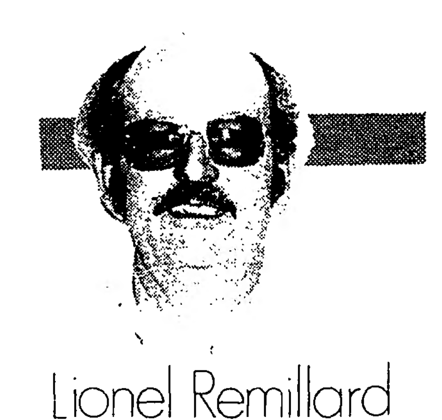
Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Éditeur: Paul Denis
Rédacteur en chef — Journaliste: Yves Lavertu
Administration: Sylvie Grégoire
Photo-composition: Hélène Bérubé
Graphiste & montage: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Vasseur demande une enquête



Bonnyville - M. Léo Vasseur, maire de Bonnyville défait aux dernières élections municipales, demande qu'il y ait une enquête sur les accusations portées contre lui durant la campagne électorale.

Lors d'un forum public, des candidats M. Bill Slawuta, ancien maire battu aux élections de 1983 par 19 voix par M. Vasseur, accusa ce dernier d'avoir fait profiter la famille de son épouse dans l'achat de terrain.

Un an et demi avant les dernières élections, la ville de Bonnyville a acheté publiquement 64 acres de terre à l'entrée de la ville. Les frères Vincent possédaient ce terrain. L'un des propriétaires était le beau-père du maire Vasseur.

La transaction fut discutée longuement et publiquement pendant quelques mois.

Cependant, la dernière campagne électorale fut houleuse car les accusations de conflits d'intérêts animèrent les élections de Bonnyville, habituellement plutôt tranquilles.

Durant la campagne, le nouveau maire, M. Walter Ogrodiuk a admis avoir voté en faveur de l'achat et il promit de tenir une enquête s'il était élu maire.

"Je fus victime d'une campagne de salissage. Puisque le nouveau maire a publiquement promis qu'il y aurait une enquête sur l'achat du terrain afin d'établir les faits, eh bien j'exige que ce dernier tienne sa parole et qu'il y ait une investigation et que l'on en finisse."

M. Vasseur dit "avoir perdu des amis" et que les accusations ont "un air de suspicion" qui est malsain et qui "divise la communauté".

"Tout le monde savait à qui appartenait le terrain et tous savaient que la ville cherchait du terrain" de dire M. Vasseur. "De plus, je me suis abstenu de participer à la discussion et au vote" d'ajouter l'ancien maire.

"Cinq des six conseillers municipaux, y compris M. Ogrodiuk ont voté en faveur de l'achat du terrain et les trois journaux locaux en parlaient ouvertement, donc où furent les cachettes, de demander M. Vasseur?".

Ouverture du Centre multiculturel à Bonnyville

LIONEL REMILLARD

BONNYVILLE - La Société historique de Bonnyville a tenu sa première réunion à l'hôpital Duclos, le nouveau site du Centre multiculturel de Bonnyville et de la région.

Grâce à la générosité de la Mission Duclos, la société historique peut occuper l'ancien hôpital sans aucun frais, à la condition de ne pas aménager l'endroit différemment pour l'instant. La population est invitée à communiquer avec la présidente Mme Lise Bureau, pour fournir de l'artisanat et des antiquités.


L'ancien hôpital Duclos.

Le grand déménagement se fera à la fin du mois. Les volontaires qui veulent aider sont priés de communiquer avec Francine Tremblay au bureau de l'A.C.F.A.

Tous les organismes intéressés à se joindre au Centre multiculturel de l'hôpital Duclos peuvent le faire aussi, gratuitement.

Le centre comprendra salles d'exposition, salles de réunion, bibliothèque et artisanat.

****

Le Musée de St-Paul subventionné

Le Musée historique de Saint-Paul vient de recevoir la somme de $1,400.00 de la Société des Archives de l'Alberta pour aider à défrayer les dépenses pour matériels pour aider à la conservation des archives que le groupe collectionne depuis quelques années. Cette collection comprend des documents, articles de journaux, généalogies, histoires de pionniers écrites ou orales ainsi qu'au delà de 500 photos.

Beaucoup de ces archives sont dans un état très fragile et sans procédés de conservation requis seraient destinés à disparaître. L'argent reçu va nous permettre d'acheter des papiers et boîtes non-acidités ainsi qu' un classeur pour nos photos.

Nous remercions la Société des Archives de l'Alberta pour leur aide financière, ainsi que Claude Roberto pour avoir partagé avec nous son expertise dans la préservation des choses qui renferment l'histoire de chez-nous.

C.B.

• Le français à la résidence de la Faculté Saint-Jean

On en parle plus qu'on le parle

JEAN GAUTHIER

EDMONTON - Depuis quelques années la situation du français à la résidence de la Faculté Saint-Jean se détériore. Au cours des 3 derniers mois, le français en tant que langue de communication entre résident(e)s a été relégué au second rang loin... derrière l'anglais. Face à cette situation une poignée de résidents ont tenté, mais en vain, de redonner à la résidence un caractère plus français.

Les représentants de l'Association des résidents de la Faculté Saint-Jean se plaignent qu'ils n'ont pas assez de pouvoirs décisionnels leur permettant d'améliorer substantiellement la situation du français. Ces pouvoirs, selon les représentants de l'Association des résidents sont entre les mains de Lister Hall (organisme gérant la résidence) et sont mal employés.

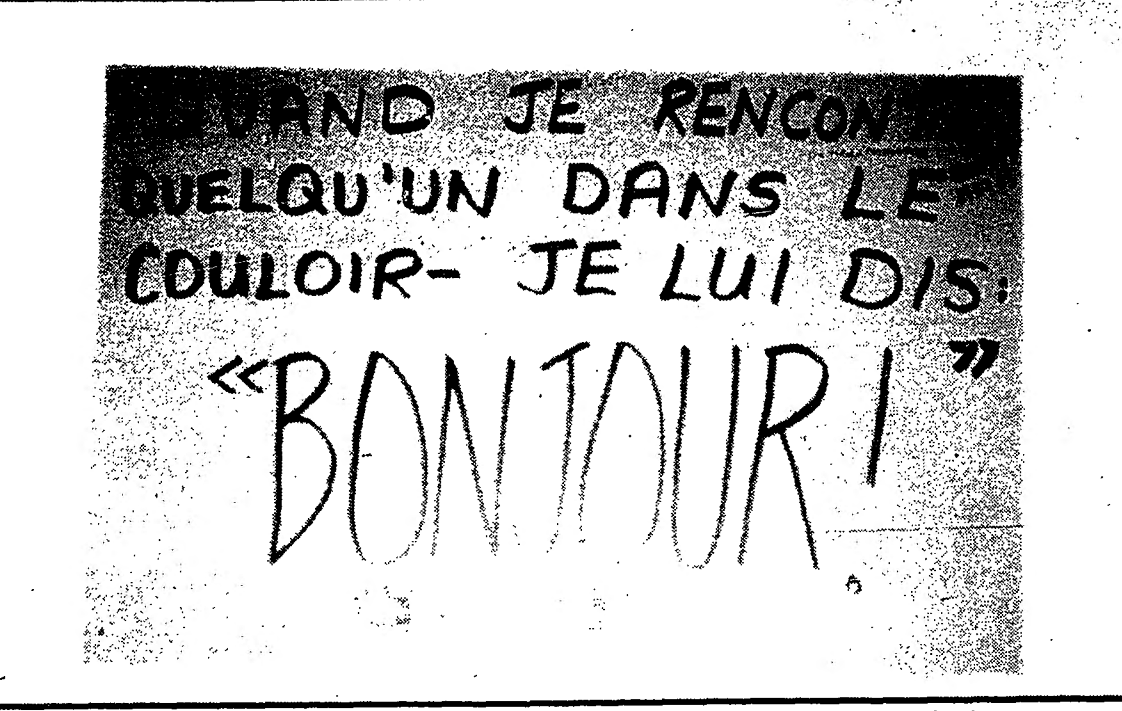
La majorité de la douzaine de résidents sur un nombre total de 90 environ interviewés ont mentionné dans leurs commentaires que les nouveaux résidents surtout ceux anglophones ne faisaient pas d'efforts suffisants afin de parler le français. Même que les membres du conseil de l'Association des résidents se disent conscients de l'existence de "clans anglophones", c'est-à-dire, de résidents anglophones qui se tiennent ensemble et... parlent très souvent l'anglais. Le manque de volonté personnelle des résidents ainsi que des membres du Conseil de l'Association des résidents a aussi été mentionné souvent par les résidents interviewés comme étant des raisons de la détérioration du français.

Selon la constitution de l'Association des résidents de la Faculté Saint-Jean, cette dernière a entre autres comme tâche de promouvoir le français en résidence. Avec le nombre de plaintes qu'a reçues le Conseil de l'Association des résidents face à la situation précaire du français, avec la tenue d'une réunion spéciale des résidents à la fin septembre portant sur la question épineuse du français, le Conseil semble éprouver de sérieux problèmes à s'acquitter de sa tâche de promoteur du français en résidence.

Aux dires des représentants du Conseil, même si Lister Hall désire encourager le français à la résidence, pour des raisons financières il (Lister Hall) ne prendra pas de décisions concrètes en ce sens. Ces dernières pourraient signifier la perte de résidents, donc de revenus.

Une ex-monitrice de la résidence, Hélène Gendron me confiait qu'il y a environ 4 ans une clause spéciale avait été ajoutée au contrat que chaque résident signe afin de demeurer à la résidence. Cette clause spéciale stipulait que chaque résident s'engageait en demeurant à la résidence à parler le français. Selon Hélène, une monitrice de la résidence est allée informer Lister Hall que certains résidents ne respectaient pas cete clause spéciale. La réponse fut sans équivoque; la clause spéciale était là en théorie mais qu'en pratique elle n'était pas appliquée. Toujours selon Hélène, le Lister Hall aurait modifié le sens de la clause spéciale. Cette dernière stipule maintenant que chaque résident voudra bien parler le français à la résidence. Comme on le constate la clause spéciale telle qu'elle est aujourd'hui est plus nuancée voire même diluée en matière de l'utilisation de la langue française à la résidence.

Bref la situation du français à la résidence est pour le moins qu'on puisse dire problématique. Survit-il? Existe-t-il? Chose certaine si la situation du français continue à se détériorer c'est bientôt le spectre de l'assimilation du français qui aura élu domicile à ce qu'il sera alors possiblement appelé "the residence"...



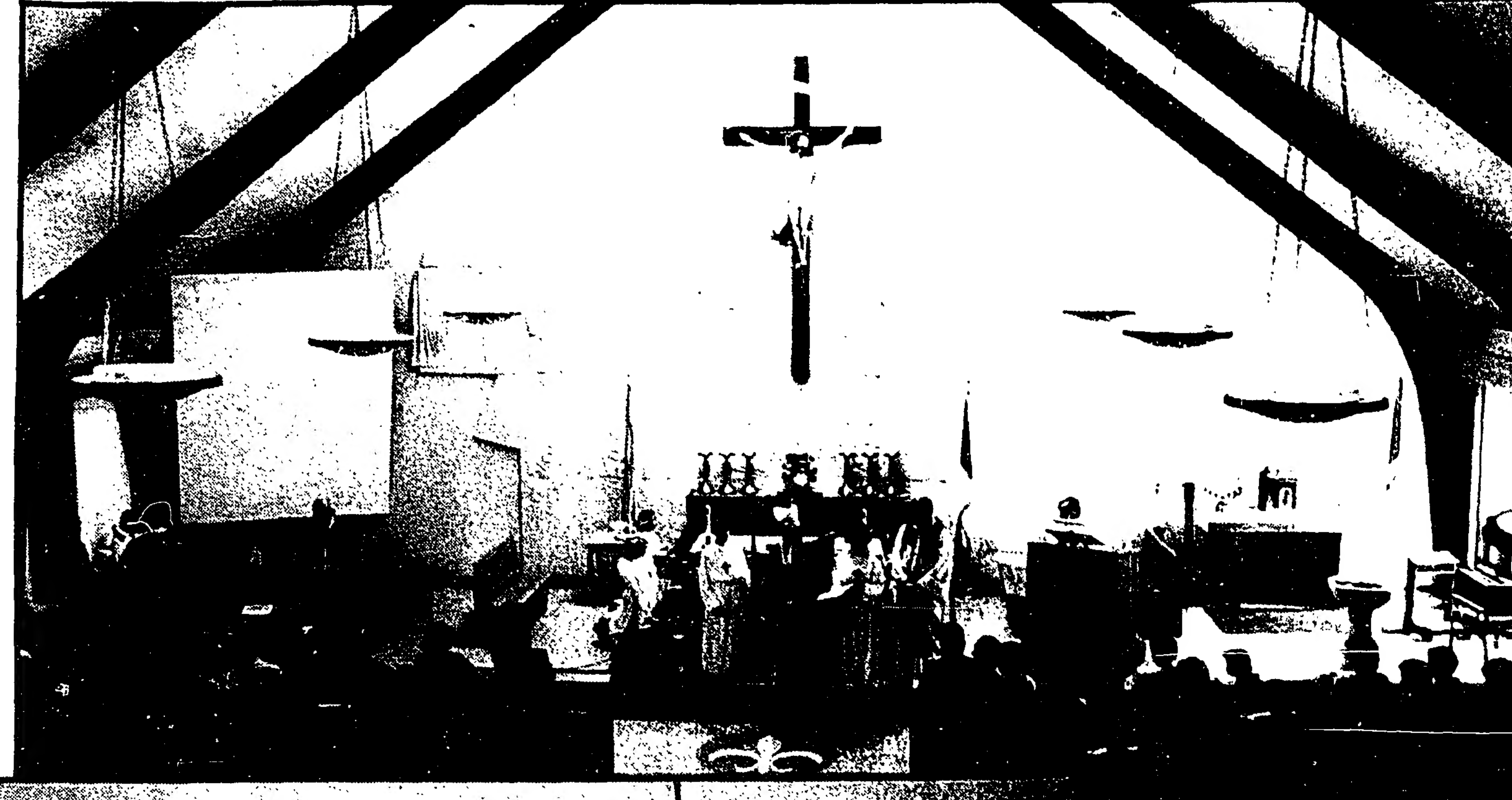
Des efforts doivent être faits afin de préserver le caractère français de la résidence.



Dimanche le 23 novembre, les Chevaliers de Colomb - Conseil de St-Thomas d'Aquin inauguraient pour une première fois le début de la semaine colombienne en remettant à la paroisse St-Thomas d'Aquin d'Edmonton une plaque commémorative. Celle-ci a été reçue au nom de la paroisse par M. Hervé Tardif (au centre). À gauche, M. Guy Ouellette, à droite M. Georges Vincent.



Confirmations à Sainte-Famille







Pierre Granger

Le dimanche 16 novembre 1986, l'évêque de Calgary, Monseigneur Paul O'Byrne, venait à l'église Sainte-Famille administrer le sacrement de la Confirmation à un groupe d'élèves de l'école Sainte-Anne. À côté de l'évêque, on voit le curé de la paroisse, le Père Jacques Joly, o.m.i.

- Interview avec Mme Thérèse Bégin

Élections scolaires: "La population a mal été informée"

Le 12 novembre dernier, le Franco se déplacait à Girouxville pour rencontrer la présidente de CREF à Rivière-la-Paix, pour savoir la réaction du Comité ad hoc après les élections scolaires du 20 octobre, et comment il entrevoyait l'avenir. Voici les moments principaux de l'entrevue.

LE FRANCO: Tout d'abord Mme Bégin, qu'est-ce que le CREF?

Mme Bégin: *Le CREF, c'est tout simplement les initiales du nom que porte maintenant le comité ad hoc d'éducation régionale de Rivière-la-Paix. Après plus de 18 mois de travail acharné, ce comité provisoire au début (adhoc), a décidé de se donner une performance, et s'appelera dorénavant: Le Comité Régional d'Éducation Française de Rivière-la-Paix.*

LE FRANCO: Quelles ont été vos réactions, le lendemain du 20 octobre, lorsque vous avez appris les résultats des élections scolaires?

Mme Bégin: *Inutile de vous dire je crois, que la déception fut grande. Certains de nos membres avaient travaillé très fort pour ces élections, et malgré ce travail, aucun de nos candidats n'a été élu. Mais malgré tout cela, nous respectons les décisions de la démocratie et croyons au potentiel des commissaires présents. Vous savez, en général on juge une population par ses élus, et les gens ont voté pour ceux qu'ils jugeaient les représenteraient le mieux, alors nous respectons les décisions de la majorité.*

LE FRANCO: Voyez-vous des points positifs aux élections?

Mme Bégin: *Sûrement, premièrement le point le plus positif c'est justement qu'il y a eu des élections, quelque chose qui ne s'était pas vue depuis 17 ans. Autre point positif plus de 95% de la population a voté, ce qui prouve l'intérêt de la population. De plus, il y a des candidats qui n'ont pas été élus mais qui ont quand même reçu plus de 170 votes, ça se sont des points très positifs.*

LE FRANCO: Mais à quoi attribuez-vous les résultats?

Mme Bégin: *Vous savez, nous sommes un peuple très conservateur et avant que des changements se produisent, ça prend toujours du temps. Ensuite les gens ont été mal informes, certains élus, ont fait leur campagne en disant des choses comme "L'École francophone signifie des augmentions de taxes", quelque chose de totalement faux, quand on sait que ce sont justement les programmes de français qui amènent le plus d'argent dans une école. Une école comme Routhier perd 100 de ses étudiants francophones, et c'est certain que l'existence de l'école sera en danger, je crois que la population a mal été informée.*

LE FRANCO: Le CREF compte-t-il réviser son plan d'action, où rien ne sera changé?

Mme Bégin: *Le comité n'a aucunement l'intention de réviser son plan d'action, il était prévu que nous revendiquerions pour septembre 1987 et c'est ce que nous ferons. Nous ajusterons notre plan, mais soyez certain que rien n'est changé. Ceux qui pensaient que les élections signifiait la mort du Comité qu'ils se préparent ils auront de grosses surprises sous peu.*

LE FRANCO: Mme Bégin vous n'avez pas peur de diviser la population?

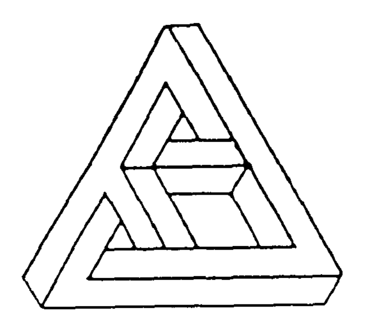
Mme Bégin: *Vous savez, nous voulons ce qu'il y a de mieux pour nos enfants. Il faut arrêter de parler de discrimination, de ghettos, car la majorité des anglophones sont d'accord et respectent nos points de vue. Les anglophones apprécient les deux langues et cultures, c'est la plus grande richesse de la région. Il faut penser que tout changement apporte des divisions, c'est Guy Matte qui disait: "Que l'école c'est comme un accouchement difficile, ça fait très mal, mais après on se sent tellement libéré". Il faut aussi comprendre, que l'école française c'est un droit. Pour faire respecter un droit pas besoin de la majorité, on a le support d'un grand nombre de personnes, ce ne sont pas ceux qui parlent le plus fort, mais leur support est là. Dons il faut faire respecter ce droit qu'a une partie de notre population de faire instruire leurs enfants dans une école homogène francophone. Et soyez certain que le comité réussira à faire respecter ce droit.*

Annie Bezeau



Thérèse Bégin





Jeunesse en action

PETITES ANNONCES

La nouvelle présidente des Jeunes Entrepreneurs Francophones est Mlle Lisette Trottier alors que la nouvelle présidente du groupe Esprit Jeunesse est Mlle Denise Lavallée. Bonne chance à toutes les deux pour l'année à venir.

****

VENEZ FÊTER NOËL

Les Jeunes Entrepreneurs Francophones vous invitent à leur rencontre de Noël à la salle Jeunes Entrepreneurs Francophones au 8925 82e avenue, le 13 décembre 1986. Les portes ouvriront à 19 h 30 et l'admission est gratuite. La musique sera faite par Musique Roy. Il est à noter qu'il faut être âgé de 18 ans et plus.

****

La prochaine réunion des Jeunes Entrepreneurs Francophones aura lieu le 10 décembre 1986 à 19 h 30 au 8925 82e avenue. On vous y attend!

****

Bal du Jour de l'An

Le groupe Esprit Jeunesse et les Chevaliers de Colomb de la paroisse Saint-Thomas d'Aquin d'Edmonton vous invitent au bal du Jour de l'An qui aura lieu le 31 décembre 1986 à 18h30, à la caféteria de la de la Faculté Saint-Jean, 8406 - 91 rue à Edmonton. À cette occasion, un cocktail sera servi, suivi d'un souper, d'une danse et d'un goûter. On peut se procurer les billets à Francophonie Jeunesse de l'Alberta, à l'ACFA régionale d'Edmonton, à la Faculté Saint-Jean et à la paroisse Saint-Thomas d'Aquin au coût de $20.00 par adulte, $15.00 par édudiant et $35.00 par couple.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec FJA au **469-1344.**



AU REVOIR MARYSE...

C'est le 14 novembre 1986 que Francophonie Jeunesse de l'Alberta voulait rendre hommage à leur chère secrétaire, Mlle Maryse Lapointe. Elle a eu droit à une soirée surprise. Celle-ci croyant qu'elle avait des cambrioleurs dans sa maison à son retour de la ligue d'improvisation, a été agréablement surprise à la vue d'une cinquantaine de ses compagnons de travail.

Maryse, après deux ans de services à FJA a décidé de quitter l'association pour retourner aux études pour apprendre le métier d'agent de voyage, et ce, dès le ler décembre. Bonne chance Maryse, merci pour tout et l'on garde un bon souvenir de toi.

L'exécutif de FJA est heureuse d'annoncer que la nouvelle secrétaire est maintenant Christine Beaulieu. Elle a reçu une formation d'agent de développement en travaillant pour les Scouts et Guides de l'Alberta sur le projet de développement communautaire. Bienvenue Christine.

L'exécutif de FJA tient également à remercier les nombreuses personnes qui ont appliqué pour ce poste et leur souhaite bonne chance dans leurs recherches.

Cette publicité a été rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État du Canada.

Les francophones hors Québec qui veulent poursuivre des études dans leur langue sont défavorisés. Afin de les aider, la FONDATION DONATIEN FRÉMONT a déjà octroyé pour près de $100 000 en bourses d'études, surtout à des jeunes se destinant au journalisme.

Vous aussi...

vous pouvez participer à la formation de nos futurs journalistes:



En donnant dix dollars, vous pouvez aider la FONDATION DONATIEN FRÉMONT à étendre son programme de bourses. Vos propres enfants en profiteront peut-être un jour?

LA FONDATION DONATIEN FRÉMONT

La FONDATION DONATIEN FRÉMONT est une oeuvre de charité enregistrée, nommée d'après le grand journaliste francophone de l'ouest canadien. Comme il l'a fait lui même, elle travaille au développement des communications en milieux francophones minoritaires au Canada. La FONDATION a été créée en 1980 par les journaux affiliés à l'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE HORS QUÉBEC (APFHQ). Votre journal est un de ses sociétaires actuels.


Photo Société historique de Saint-Boniface

Donatien Frémont
1881-1967

BOURSES D'ÉTUDES

Les bourses d'études de la FONDATION DONATIEN FRÉMONT sont octroyées chaque année à des francophones de l'extérieur du Québec. Les étudiants en journalisme ou dans un domaine relié aux communications sont privilégiés. Ce sont eux qui, demain, assureront la qualité de nos médias.

FINANCEMENT

Jusque maintenant, les bourses de la FONDATION DONATIEN FRÉMONT ont été financées par les journaux de l'APFHQ, dont le vôtre, et par quelques autres bienfaiteurs. Aujourd'hui, vous pouvez aussi devenir un de ces bienfaiteurs. La FONDATION veut augmenter considérablement l'envergure de son programme de bourses. Pour y arriver, elle a organisé «LE FONDS DES COMMUNICATEURS», une campagne de financement nationale avec un objectif de $1 000 000. Votre $10, joint à ceux des autres lecteurs de votre journal et d'autres, ainsi qu'aux dons de diverses corporations, permettra ainsi à bien des jeunes de poursuivre leurs études dans de bonnes conditions.

Pour nos étudiants, merci!

Paul Denis
Directeur, journal LE FRANCO, Edmonton
Président, FONDATION DONATIEN FRÉMONT

Pour tout renseignement sur la FONDATION DONATIEN FRÉMONT, sur son programme de bourses d'études ou sur LE FONDS DES COMMUNICATEURS, veuillez communiquer avec votre journal ou avec:

FONDATION DONATIEN FRÉMONT
410-325, rue Dalhousie
Ottawa, Ontario
K1N 7G2
Téléphone: (613) 237-1017

- Oui, je veux participer à la formation de nos futurs journalistes
- Ci-joint mon chèque ou mandat pour: ☐$10 ou ☐$ ________
- ☐Je désire recevoir un reçu officiel pour fins d'impôts

Nom ________________________

Adresse ________________________

____

Veuillez faire parvenir votre don avec ce coupon à:
LA FONDATION DONATIEN FRÉMONT
aux soins de votre journal
LE FRANCO
10008 - 109 rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4


Veuillez dresser vos chèques ou mandats à l'ordre de:
LA FONDATION DONATIEN FRÉMONT

La FONDATION DONATIEN FRÉMONT est une oeuvre de charité enregistrée auprès de Revenu Canada.
N° d'enregistrement: 0657999-21-10

LE FONDS DES COMMUNICATEURS
OBJECTIF: $1 MILLION
pour le développement des communications en milieux francophones minoritaires au Canada

Pour nos étudiants,
MERCI!

Le TFE de retour d'Europe



De g. à d.: Pierre Bokor dir. du TFE, Geneviève Forget (Elsa), Jean-Jacques Varoujean auteur du "Piqueur de Sycomores" et Lucien Larose (Marc).

COMMUNIQUÉ - Cette 18e saison du TFE est marquée par un événement tout à fait spécial, une tournée en Europe du 21 octobre au 4 novembre 1986.

La troupe s'était engagée à monter 2 productions pour la tournée. L'on peut imaginer la somme de travail requise en organisation,en répétitions, en péparations artistiques... Mais c'est également grâce à l'appui du Conseil d'administration du TFE, et d'organismes comme Alberta Culture, Alberta Foundation for Performing Arts, Alberta Heritage Foundation et Canadian Pacific Airlines que ce projet est devenu réalité.

Une autre mise au point était nécessaire. Ainsi, le 14 octobre, Pierre Bokor, Directeur artistique du TFE partait pour l'Europe en éclaireur d'une part, pour s'assurer des réservations et des conditions de séjour et de spectacle; et d'autre part pour donner deux conférences sur "l'État du théâtre francophone hors Québec".

Une semaine plus tard, les autres membres de la troupe atterrissaient à Amsterdam. En tout huit comédiens: Keith Adamson, René Aubin, Adèle Fontaine, Normand Fontaine, Geneviève Forget, Lucien Larose, Guy Pariseau et Ginette Tremblay; le directeur technique, Witold Kurpinski; et la costumière, Paulette Durand. Le dramaturge albertain, Lyle Victor Albert, accompagnait la troupe.

D'Amsterdam, le groupe des douze s'engouffre dans un minibus et roule vers la Belgique. À Bruxelles, ils assistent à un spectacle du Théâtre National Belge, et rencontrent le célèbre écrivain espagnol de langue française, Fernando Arrabal.

L'étape suivante, et de beaucoup la plus importante, est Metz (France). L'ACTE à METZ qui avait sélectionné, lors d'un concours de création, la pièce de J.-J. Varoujean, **Le Piqueur de Sycomores**, en avait confié la création mondiale au TFE. Pendant 3 jours, la troupe albertaine répétait sans arrêt et se préparait au fameux Festival Théâtral (professionnel) de Metz. Le 25 octobre à 21h30, le TFE clôturait le festival devant 1,000 spectateurs assemblés dans la salle du théâtre Municipal de Metz, qui, soit dit en passant, est le plus ancien théâtre de France. Il est facile d'imaginer l'émotion des interprètes qui savaient qu'ils montaient sur les planches où Molière les avait précédés. Beau succès pour le TFE confirmé par l'auteur de la pièce. Jean-Jacques Varoujean, qui s'est déclaré très satisfait et a chaleureusement félicité les interprètes et les réalisateurs. Le lendemain, le quotidien local **Le Républicain Lorrain** s'enthousiasmait devant "Les Canadiens qui avaient écrit aussi: "Le témoin avisé qui aurait vu débarquer le Théâtre français d'Edmonton sur les quais d'Amsterdam avec ses sacs de hockey bourrés de rideaux, costumes, accessoires, aurait pu croire à une vision embrumée de l' "Illustre Théâtre", vadrouiller en diable, grimpant dans un minibus - douze pour neuf places - pour rallier les bords de la Moselle."

Et la tournée continue. C'est dans la ville de Luxembourg que le TFE présente, le 27 octobre, **Le Piqueur de Sycomores** suivi de **Coupez** (adaption française par Guy Pariseau de **Cut**, pièce de Lyle Victor Albert, qui avait remporté un grand succès au Fringe 85) Le Théâtre des Capucins de Luxembourg, admirable du point de vue technique, n'était malheureusement rempli qu'au tiers de sa capacité. Toutefois, le public a longuement applaudi les productions et a invité l'auteur de **Coupez** à monter sur scène. Et le critique de théâtre du journal luxembourgeois Zeitung vum Lëtzebuerer Vollek écrit "Une fantaisie amusante, dans laquelle les non-personnages d'un non-théâtre, ressortent du néant pour une heure de comédie."

Étape suivante, Paris. Invité par le Centre Culturel Canadien de Paris, le TFE a donné deux spectacles devant une salle comble et a remporté un grand succès. **L'officiel des spectacles** (où sont annoncés quelques 150 pièces de théâtre jouées à Paris par jour!) contenait à la page 16, cette information: "Pour la première fois à Paris, le TFE... Ce groupe de théâtre recueille l'enthousiasme du public de l'Ouest canadien depuis sa création".

Le minibus roule et roule encore, parcourant 1,200 km. La troupe a traversé la France, Le Luxembourg, la Hollande, l'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne de l'Est pour arriver enfin à Berlin. À l'hôtel, un gros bouquet de fleurs et un mot de bienvenue de Pierre Clément, directeur artistique du Théâtre français de Berlin, augurait de l'accueil réservé au TFE. Deux spectacles devant le public berlinois, une journée de visite pour voir le "mur" de Berlin et les monuments qui font la célébrité de cette grande métropole occidentale, et c'est déjà la fin du circuit.

Chargés d'impressions, de bagages et de souvenirs, les 12 voyageurs ont pris la route de retour; Berlin, Hambourg, Amsterdam, Edmonton. À l'aéroport, l'exécutif du TFE accueillait la troupe qui, en 13 jours avait fait 2,900 km, visité dix villes, joué six fois dans quatre capitales, présentant ainsi devant plus de 2,000 spectacteurs une nouvelle image des Franco-Albertains.

Enrichis par toutes ces expériences européennes, les "voyageurs" se font une joie de présenter à nouveau **Le Piqueur de Sycomores** et **Coupez**, les 27 et 29 novembre 1986, à 20h00, à l'Auditorium de la Faculté St-Jean.

Personne ne peut être propriétaire de banque

Il arrive parfois qu'on entend les gens parler de la dimension et de la force des banques à charte canadiennes. Mais à qui appartiennent-elles?

Les actions bancaires sont très dispersées, car en vertu de la Loi sur les banques personne ne peut être propriétaire de plus de 10 pour cent d'une banque canadienne.

Les actions des banques canadiennes, c'est-à-dire celles désignées dans "l'Annexe A", sont transigées sur le parquet des grandes bourses. Le nombre des actionnaires se chiffre par environ 270,000, et plus de 95 pour cent d'entre eux sont des résidents du Canada. De plus, des milliers d'autres personnes possèdent indirectement des actions bancaires par le biais de leurs caisses de retraite, fonds mutuels, successions en fiducie et le reste, dont une partie des fonds sont investis dans des actions de banques.

Les banques canadiennes sont des sociétés appartenant à un grand nombre d'actionnaires qui y ont investi de l'argent dans l'expectative de participer aux profits sous forme de dividendes. A cet égard, une banque est comme toute autre société, ses profits étant la propriété de ses actionnaires. Dans la pratique, une partie des profits est versée en dividendes et le reste est conservé pour financer la croissance future de l'institution.

La banque tire ses revenus de l'intérêt perçu sur les prêts et les valeurs, des commissions sur le change étranger, des dividendes, et des paiements pour autres services rendus. La dépense la plus importante d'une banque est l'intérêt qu'elle verse sur les fonds qui lui sont confiés par ses déposants. Les autres dépenses importantes comprennent les salaires, les frais inhérents aux terrains et édifices, les diverses taxes fédérales et provinciales, et l'intérêt sur les nombreux effets que la banque émet de temps à autre pour se procurer des capitaux. De plus, une banque doit faire des provisions pour les pertes possibles sur les valeurs et les prêts non remboursés.

En raison de leur dimension en termes absolus, les profits des banques peuvent sembler énormes aux yeux de certaines personnes. Mais l'industrie bancaire en est une de gros volumes, les banques dispensant leurs services à des milliers de clients tous les jours. En raison des nombreuses dépenses que nécessitent leurs opérations, les marges de bénéfices sont assez serrées. Un bon indicateur de la rentabilité des banques et des autres institutions financières est le rendement de l'actif. Etant donné que l'actif bancaire se compose de prêts dans une proportion de 90 pour cent, il s'agit d'un indicateur fiable. Or, depuis dix ans les banques ont réalisé en moyenne un profit de moins de 55 cents par $100 d'actif.

Comme c'est le cas pour toute autre société, chaque banque possède un conseil d'administration qui établit et applique la politique générale et surveille la gestion au nom des actionnaires. L'administration proprement dite de la banque relève de banquiers de carrière.

Les administrateurs sont élus périodiquement par les actionnaires et chacun d'eux apporte à la banque une connaissance détaillée d'une industrie ou d'une région en particulier. Les conseils d'administration se réunissent assez fréquemment. Il y a également des réunions de groupes d'administrateurs dans les régions éloignées du siège social.

• *Morinville*

Une campagne de financement a lieu afin de construire un centre récréatif

FERNANDE LABONTÉ

Les amis du CLUB RENDEZ-VOUS, font des démarches en vue d'obtenir les fonds nécessaires à la construction d'un bâtiment pour leur centre récréatif. Leur objectif est d'atteindre les $250,000 nécessaires à cette construction.

Dans ce but, le 9 novembre dernier, la salle du centre du Morinville a ouvert ses portes à partir de 3h00.

Les tables sur lesquelles furent étalés des objets et des gâteaux attirèrent les acheteurs. En grande partie, la vente se fit, grâce aux membres du club qui se dévouèrent à cette occasion.

Le monde afflua de plus en plus pour le souper, qui fut servi à partir de 4h30. Un repas bien préparé et très apprécié à $5.00 l'assiette. La salle est devenue un véritable restaurant pour 385 personnes.

Les annonces parues dans les journaux le "Mirror" et le "Franco" firent une publicité qui donna un résultat surprenant.

Des billets de tombola en anglais (Raffle) partirent comme des petits pains. Le tirage eut lieu le 15 novembre, et les gagnants furent les suivants:

1er prix: Une fine tapisserie au tricot, don de Mme Marian Scautland gagnée par M. F. Mac Kay de Grunwood de St-Albert.

2e prix: Un grand cheval en peluche, don de Morinville Guardian Drugs gagné par Mme Shirley Boissonnault, C.P. 955, Morinville.

3e prix: Une maison miniature, don de M. Hector et Mme Béatrice Monpetit, gagnée par Mme Mary Nelson de Nameo, Alberta.

Les amis du CLUB RENDEZ-VOUS, remercient chaleureusement ceux qui y participèrent par leur présence et par leur encouragements.

Espérons voir bientôt les travaux de construction afin de donner satisfaction aux espérances du CLUB RENDEZ-VOUS. Meilleurs souhaits pour ces projets et réalisations.

• **CONTESTATION**

(suite de la page 1)

exercées (pour le plein financement à Gravelbourg par exemple) mais qui n'aboutissent pas.

"Les gens ont énormément évolué, confie Yvon Mahé. A peu près partout, il y a des personnes et des organismes prêts à aller jusqu'au bout maintenant et pas dans cinq ou dix ans". Les gens attendent des directives du gouvernement... Les commissions scolaires n'ont pas de cadres précis... Après le jugement Purvis, certaines se sont arrêtées, ont fait des tentatives, certaines plus osées que d'autres... Mais les choses sont maintenant arrêtées".

Bref, une telle poursuite selon Yvon Mahé pourrait forcer l'application concrète des droits reconnus par l'article 23 et par la contestation Bugnet en première instance (jugement Purvis) et dont on espère également des résultats satisfaisants en appel.

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

H.G.

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

F.B.

Commission canadienne des transports
Division de l'Ouest

Référence No.: 1-R299-1A

Rôle No.: 9484 WD

AVIS DE TRANSFERT DE SERVICES AÉRIENS COMMERCIAUX DE R.M. AVIATION LTD. À WETASKIWIN AIR SERVICES LTD.

Par Ordre du Comité des transports aériens, conformément aux dispositions de l'article 27 de la Loi Nationale sur les transports et de l'article 22 du Règlement sur les transporteurs aériens, C.R.C. 1978, chap. 3 tel qu'amendé avis est par la présente donné du transfert des services aériens commerciaux sous le permis A.T.C. 3125/80(C) de R.M. Aviation Ltd. à Wetaskiwin Air Services Ltd.

Le permis A.T.C. 3135/80(C) autorise R.M. Aviation Ltd. à exploiter un service aérien commercial d'affrètement (classe 4) et classe 7 (spécialisé - entraînement au vol) d'une base située à Edmonton (Alberta) au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe A.

La Décision no. WDA1985-132-9070 approuvait la requête déposée par R.M. Aviation Ltd. une autorisation d'exploiter également des aéronefs à voilure fixe du groupe B aux termes du permis A.T.C. 3135/80(C).

Toute personne visée par le projet de transaction ou toute association ou autre organisme représentant des entreprises de transport visées par cette transaction peut s'opposer à la transaction en invoquant le motif qu'elle restreindra indûment la concurrence ou nuira autrement à l'intérêt public. Toute intervention contraire à l'agrément du transfert précité doit être envoyée au Secrétaire, Division de l'Ouest, Commission canadienne des transports, 3ième étage, 350 - Troisième Avenue Nord, Saskatoon (Saskatchewan), S7K 6G7, et des copies doivent être envoyées aux parties visées pat la transaction ou à leurs représentants, au plus tard le 29 décembre 1986, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Toute personne autre qu'une partie, qui est visée par une opposition déposée auprès de la Commission en vertu de l'article 27 de la Loi, peut demander à la Commission, dans les dix (10) jours suivant le dépôt des oppositions, l'autorisation de déposer une intervention en vertu de l'article 74 des Règles générales de la Commission canadienne des transports.

Le Comité fera parvenir sur demande des renseignements additionnels sur le dépôt d'une intervention contraire à l'agrément d'une transaction.

Shane Stevenson
Conseiller, transport aérien

Canada

IMAGES D'AUTREFOIS

Une troupe de comédiens au Juniorat Saint-Jean, Edmonton, 1930, Photo 3855, collection oblate aux Archives provinciales de l'Alberta.

La pièce s'intitulait: Gilles de Rez. Certains comédiens, de gauche à droite, ont été identifés comme étant Marc Gaucher, Foisy, Omer Charron, Robert Chalaud, Gérard Diamond (l'enfant à l'avant), Germain Leblanc, Yvon Bordeleau, Emeric Drouin, Bernadin Gagnon et Guy Michaud.

Depuis le début du siècle, le théâtre regroupe les francophones à la Faculté Saint-Jean. **(Claude Roberto)**

• Bilan annuel de la Commission culturelle

(Suite de la page 1)

pendante de l'ACFA". Elle serait beaucoup mieux servie, affirme-t-il.

Les deux visions de l'avenir de la Commission culturelle à moyen terme s'affrontent...

De fait, la commission est déjà en grande partie indépendante de l'ACFA. Son budget le démontre clairement: sur $63,850.00 de revenus en 1985/1986, en provenance du Ministère de Communications et du "Heritage Foundation", la commission paye tous ses services de loyer, téléphone, secrétariat, permanence, etc. Comme si elle était indépendante. Mais puisque c'est quand même la Commission culturelle **de l'ACFA**, celle-ci doit se soumettre à la tutelle politique de celle-là. Ce qui alourdit certainement son fonctionnement. Autre constatation à la lecture de ce budget: 92% du total va en frais d'administration et salaires. Seulement 8% va directement à la formation ou a des services liés aux artistes!

Il est vrai que si l'ACFA voulait défrayer le salaire de la permanence, (près de 40% du budjet actuel) comme le préconise Mme Bergeron, la commission pourrait consacrer plus de fonds à son mandat. De plus, si la survie de l'organisme était ainsi assurée par l'ACFA, l'employée permanente pourrait consacrer davantage de temps à travailler **pour les artistes.**

D'autre part, si la commission culturelle devenait réellement indépendante, il est probable qu'un plus grand dynamisme l'animerait. C'est un lieu commun que de dire que le privé est plus efficace que le public ou le para-public. Des exemples? En Saskatchewan, la commission culturelle compte 7 employés et un vaste réseau de bénévoles. Cette commission est indépendante de l'ACFA et vogue à sa guise, sans contraintes politiques d'une autre association.

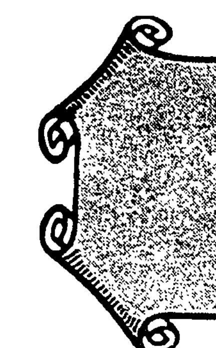
Plus près de nous, Boîte à Popicos, avec un budjet à peine du double de celui de la commission albertaine, emploie 7 personnes à plein temps et à temps partiel. Son impact culturel est reconnu dans tout l'Ouest canadien, et ses bénévoles à Edmonton sont motivés...

Lors de l'assemblée annuelle de samedi dernier, l'exécutif de la commission et ses délégués des régions ont recommandé que la commission fasse pression auprès de l'ACFA pour être reconnue et que celle-ci assure son avenir à court et moyen terme. À plus long terme, on souhaite l'indépendance.

Les délégués des régions, au nombre de 6 sur une possibilité de 9, se sont aussi penché sur le mandat 1987/1988 de la commission. En substance, rien ne change dans le mandat: formation, information, activités de tournées, etc. Ce sont les moyens pour atteindre les objectifs visés qui feront sûrement l'objet de prochains débats. Car pour l'instant c'est le statu quo. On garde la formule actuelle en espérant survivre: le budjet actuel sera épuisé en juin et on n'a encore aucune confirmation pour le futur.

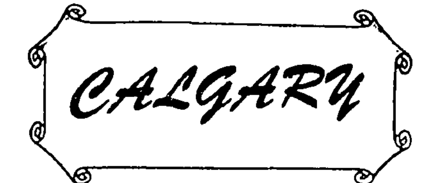
Quant aux délégués des régions, ils sont repartis en se disant mieux informés sur leur mandat et tenteront de motiver leurs troupes.

Les deux nouveaux vice-présidents, Michel Landry et Chantal Grégoire feront aussi l'impossible pour répondre à la question "Qu'est-ce que la Commission culturelle?"



Bloc-notes





PERSONNE DE CONFIANCE recherchée pour faire du nettoyage dans des maisons privées. Contactez Solange au 280-1404

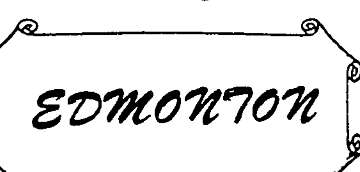
APPARTEMENT À LOUER à partir du 1er décembre - Une chambre à coucher, récemment rénovée, dans immeuble pour adulte, tentures et tapis neufs près d'un parcours d'autobus - $325 par mois, chauffage, électricité, stationnement compris. Demander Danielle 242-3187.

BAZAR DES DAMES DE SAINTE-FAMILLE — Réservez dès aujourd'hui le dimanche 7 décembre pour le bazar de la paroisse préparée par les Dames de Sainte-Famille. Il y aura une table de couture, tricot, pâtisseries, marché aux puces et articles de Noël. Pour plus de renseignements, appelez Georgette Dion au 259-4039 ou Joanne Boulanger au 280-0590. Tout article pourra être apporté à l'église avant la messe de 10h30.

BESOIN DE 3 PERSONNES à temps partiel $400 à $1200 par mois. Pour plus d'information, contacter Jean-Guy, tél.: 256-3057.

FERAIS MÉNAGE dans maison privée, appartement et bureau. Bonne référence. Contacter Maryse au 295-3115.

NOUVEAU! MAGAZINES DISPONIBLES AU CARREFOUR MAINTENANT! Le Magazine Affaires, Filles d'Aujourd'hui, L'Actualité, Lire, Marie France, Marie Claire, Marie Claire Bis, Vogue Hommes, Vogue, CROC, Défis, Le Point, Spécial CHEZ-SOI "Chambre à coucher", Secrétaire moderne, ZIP le magazine des Jeunes, Per LUI, Madame, Paris Match, ELLE, Le nouvel observateur, Jours de France, LUXE, Beauté, Mode - Hors Série, Votre Beauté, Cosmopolitaine, Maison Française, Hors-Série décoration, Gault-Millau - magazine cuisine. JOURNAUX - Les Affaires, Finances, La Bourse, Allô Police, Le Monde diplomatique, Le Monde, Le Figaro, Le Franco.



TECHNIQUES D'ADMINISTRATION DU BUREAU. Nous sommes tous très conscients que depuis une dizaine d'années, notre société ressent l'impact de l'infiltration de l'informatique un peu partout. Évidemment, un des secteurs qui est visiblement touché est celui du tertiaire, c'est-à-dire celui du bureau, où L'INFORMATION est produite et communiquée. Également, ici-même en Alberta, dans toute la province, nous constatons une demande extrêmement élevée pour du personnel de bureau BILINGUE et COMPÉTENT. Pour répondre à cette forte demande, l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean, en collaboration avec l'Alberta Vocational Centre, met présentement sur pied un programme de formation bilingue qui répondra aux besoins réels identifiés. Stimulées par les demandes toujours pressantes pour un personnel de bureau qualifié et bilingue, capable d'opérer aussi bien dans un bureau traditionnel que dans un bureau automatisé à contexte télématique, ces deux institutions ont pris l'initiative de mettre sur pied un programme bilingue intitulé "TECHNIQUES D'ADMOINISTRATION DU BUREAU". Ce programme sera disponible à compter de SEPTEMBRE 1987. Il s'adresse à: - Toute personne désirant réintégrer le marché du travail; - Tout individu ayant terminé sa formation secondaire ou post-secondaire; - Toute personne désirant simplement parfaire ou augmenter ses aptitudes et ses compétences. Ce programme sera offert à temps plein et également à temps partiel. La compétence en français et en anglais sera une condition requise. Veuillez communiquer avec: Gioia Sallustio, Responsable de la programmation, Tech. d'adm. du bureau. Éducation permanente, Faculté Saint-Jean, 8406, 91 rue, Edmonton, Alberta, T6C 4G9, (403) 468-1582

Offre mes services pour la garde d'enfants de 1 à 3 ans. Delton Area: 479-0718, Hélène Vanburen.

VOULEZ-VOUS MAIGRIR FACILEMENT? Composez: 475-3253

Je cherche une chambre à louer ou un appartement à partager près du centre-ville. Réal Perreault; maison: 424-6024, travail; 248-6611.

"ENTRE-FEMMES - Êtes vous mère au foyer? Désirez vous rencontrer d'autres femmes francophones? Aimeriez vous que vos enfants jouent en français?

Si oui, le groupe ENTRE FEMMES aurait peut-être répondre à vos besoins.

Nous offrons des conférences et (ou) ateliers interressants pendant que deux monitrices se chargent des activités des enfants. Nous vous invitons cordialement à nos réunions informelles les vendredis matin de 9h00 à 11h00 à l'église St-Thomas d'Aquin situé au 8410 - 89 rue.

Pour de plus amples renseignements communiquer avec (Rosemarie) au 465-3618 ou avec Debbie au 465-5805.

Maison à Partager, chambre meublée, literie au choix, "Non fumeur (H ou F)", sécheuse/laveuse/parking disponible maintenant. 83 ave. - 99 rue. Tél.: 433-4407 bureau, 433-4637 maison.

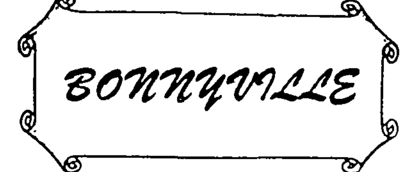
Le groupe Esprit Jeunesse et les Chevaliers de Colomb de la paroisse Saint-Thomas d'Aquin d'Edmonton vous invitent au bal du jour de l'an qui aura lieu le 31 décembre 1986 à 18 h 30, à la cafétéria de la Faculté Saint-Jean, 8406 91e rue à Edmonton. À cette occasion, un cocktail sera servi, suivi d'un souper, d'une danse et d'un goûter. On peut se procurer les billets à Francophonie Jeunesse de l'Alberta, à l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton, à la Faculté Saint-Jean et à la paroisse Saint-Thomas d'Aquin au coût de 20$ par adulte, 15$ par étudiant et 35$ par couple. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec FJA au 469-1344.

Je cherche une chambre à louer ou un appartement à partager près du centre-ville. Réal Perreault, maison: 424-6024, travail: 248-6611

BUFFET, style contemporain, comme neuf. Prix à discuter. 479-6099.

TEMPS DE CÉLÉBRATION: Les Rites dans la culture chrétienne d'Orient, exposition bilingue présentée au Musée Provincial jusqu'au 6 janvier 1987.

Le T.F.E. est à la recherche de comédien(ennes) et réalisateurs pour les spectacles:" Play Molière" et "Gros-René...Ecolier". Les personnes intéressées sont invitées à contacter P.B. au 469-0829 avant le 15 décembre.

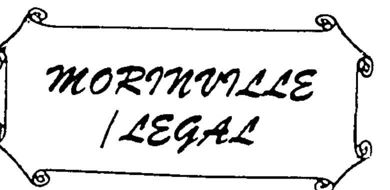


COURS D'ART - Tous les enfants qui veulent participer à un cours de dessin les jeudis de 4h30 à 6h00 au local 103 de l'école B.C.F.S. de Bonnyville pour $5.00 par session peuvent le faire en téléphonant à l'A.C.F.A. Régionale de Bonnyville au 826-5275.

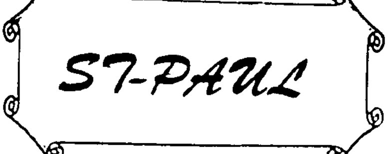
LIGUE D'IMPROVISATION - Jeunes et moins jeunes peuvent faire partie d'une ligue d'improvisation à Bonnyville en s'adressant au personnel de la Régionale au 826-5275.

Le Centre Culturel (A.C.F.A.) a une salle à louer pour toutes les occasions comme par exemple: réunions, soirées, mariages, baptêmes, danses, funérailles, etc... Pour location de la salle, composez le 826-5275.

Le Conseil français régionale de Bonnyville vous invite aux ateliers sur les ordinateurs qui auront lieu à l'école Notre-Dame élémentaire le 29 novembre. Pierrette Plume s'occupera de l'atelier sur la programmation, Gilles Toupin se chargera du traitement de textes et Diane Parenteau vous amusera avec le Logo. Les ateliers se dérouleront de 9h00 à 16h00 et un déjeuner vous sera offert de 12h00 à 13h00. Joignez-vous à nous. C'est gratuit. Pour de plus amples renseignements, contactez Chantal Grégoire, 826-3930 ou 826-7968.



GARDIENNE: Aimerais garder enfants chez moi à plein temps ou partiel. Contactez Jocelyne 936-6842.



LE CARREFOUR de Saint-Paul, vente de Noël les 28 et 29 novembre de 9 h 00 à 17 h 00 au Centre Culturel, livres, disques, cassettes, cartes de Noël, objets religieux, artisanats et jeux pour enfants et adultes.

La Ligue d'Improvisation de Calgary (L.I.C.)

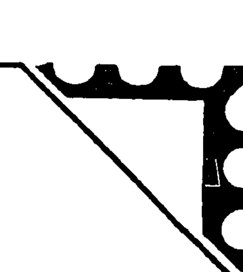
présente

le 5 décembre à 20h00

La Société de Théâtre de Calgary
et
L'école Francophone Ste-Anne de Calgary

1719 - 5 rue sud ouest

Je vous le dis c'est bon
As-tu ton F.L.I.C.?



APPEL D'OFFRES





En sa qualité d'agent de la Société canadienne des postes, Travaux publics Canada recevra les soumissions cachetées portant sur le projet ou les services énumérés ci-dessous et adressées au Chef, Finance Administration, Travaux publics Canada, Bureau 220, 4e avenue S.-E., Calgary (Alberta) T2G 4X3, téléphone (403) 292-5637, jusqu'à 14h00 H.N.R., à la date limite indiquée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux ministériels en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 608287
Calgary, Alberta
Centre de traitement du courrier
1100, 49e avenue, N.-E.
Contrat de nettoyage

Date limite: **le 10 septembre 1986**

Dépôt: **50.00$**

On peut se procurer les documents de soumission aux adresses suivantes: Bureau 200, 9925, 109 e rue, Edmonton (Alberta); Bureau 632, Édifice Harry Hays, Clagary (Alberta); 1166, rue Alberni, Vancouver (C.-B.); bureau 201, Saskatoon (Saskatchewan); bureau 1100, Édifice Motherwell, 1901, ave. Victoria, Regina (Saskatchewan).

Remarque: une visite des lieux, préalable à la présentation des soumissions, se tiendra au 1100, 49e avenue, N.-E., Calgary (Alberta) le 1er décembre 1986, à 10h00 (HNM). La visite est **obligatoire** pour les entrepreneurs désirant que leur soumission soit prise en considération.

Pour plus de renseignements, communiquer avec:

D. Byers
Agent immobilier
Téléphone (403)292-5644

INSTRUCTION

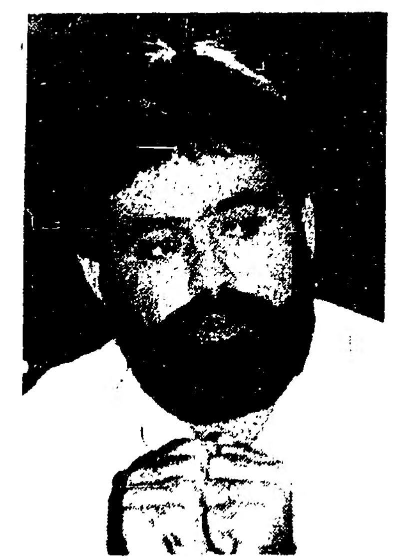
Le dépôt afférent aux plans et devis des charges doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Les dossiers de l'A.C.F.A.





Raymond Lanteigne hérite du développement communautaire

C'est l'agent de développement communautaire de St-Paul, M. Raymond Lanteigne, qui assumera, à partir de janvier, le poste de directeur du développement communautaire de l'A.C.F.A. Depuis 1982, ce poste a été occupé par M. Guy Lacombe qui a décidé de ne pas renouveller son contrat qui se termine le 31 décembre prochain.

Natif du Nouveau-Brunswick, Raymond Lanteigne est arrivé en Alberta en 1980 et s'est établi à St-Paul dès son arrivée. Il s'y est fait remarquer principalement par son travail à la Société historique Héritage franco-albertain où il a travaillé pendant sept ans, dont les trois dernières en qualité de coordonnateur. Entre-temps il a participé aussi a un projet du ministère de l'Education portant sur l'apport de la francophonie albertaine pendant la colonisation de l'Alberta. Il a également été recherchiste pour une émission de Radio-Canada, Famille de chez-nous. Sa recherche a porté sur la famille Plamondon.

Raymond Lanteigne a aussi signé plusieurs articles, dont la série "Parlant de notre héritage" qui a été publiée dans **Le Franco** *entre mars et mai 1983.*

Le nouveau directeur du développement communautaire est marié à Diane Godin et père d'un bambin (Mathieu) de deux ans. Nous lui souhaitons beaucoup de succès à son nouveau poste.

Les défauts mignons des Franco-albertains

Praenota:

La semaine dernière, nous nous sommes demandé qui nous étions, nous, les Franco-albertains, quelles étaient nos racines.

Nous avons dit que nos racines, elles étaient latines, elles étaient françaises, elles étaient québécoises, et quelles étaient aussi nord-américaines, albertaines, et spirituelles.

Avec des racines si nobles et si diversifiées, nous ne pouvons en réalité qu'être des gens adorables, nous les Franco-albertains! En effet, nous formons un peuple empreint de jovialité, d'aptitudes artistiques, de bon sens, de simplicité, de sens mystique. Nous sommes débrouillards, entrepreneurs, audacieux, épris d'idéal, etc.

Mais il y a l'envers de la médaille. Nous avons aussi nos défauts mignons qui sont souvent la contre-partie de nos qualités. En voici quelques-uns (*):

1. Contradiction

Quand on examine de près nos façons d'agir et de réagir, on est frappé par certaines contradictions que l'on trouve chez nous: nous revendiquons, mais en même temps nous nous résignons; nous voulons résister à l'assimilation, mais nous refusons de changer quoi que ce soit à nos façons de vivre; nous sommes des gens fiers, mais nous acceptons facilement de nous laisser assimiler à la majorité...

2. Complexe d'infériorité

À force d'être minoritaires, nombre de Franco-albertains ont fini par confondre "minorité" et "infériorité". Parce qu'on n'est pas nombreux, on accepte des choses à rabais: une éducation à rabais, des services à rabais, et nous nous disons - peut être inconsciemment - que "c'est assez bon pour nous"...

3. Individualisme

Autrefois, la coopération était plus populaire chez nous. Nous avions besoin les uns des autres pour survivre. Maintenant que nous sommes plus riches, nous sommes devenus plus individualistes. Nous sentons moins le besoin des autres. Aussi, nos projets collectifs ne font plus l'unanimité.

4. Rivalité

Il n'est dons pas étonnant de voir dans nos communautés beaucoup de luttes intestines (divisions politiques, scolaires, idéologiques, etc). Ces luttes nous affaiblissent et profitent bien souvent aux détenteurs de pouvoir ou à la majorité.

5. Commérage

Dans nos communautés, il n'y a rien qui ne se raconte. Les "réseaux" de téléphone sont nombreux. La communication de bouche à oreille oscille entre la jasette et le "mémerage".

6. Envie

Comme le chante Félix Leclerc, "le plaisir de l'un c'est de voir l'autre se casser le cou". Cela se voit en tout temps, mais encore davantage en temps d'élections. Un mythe paralysant. Une vilaine tare ancestrale.

7. Surconsommation

L'amélioration de notre niveau de vie a changé considérablement la vie même et les valeurs fondamentales des Franco-albertains. Cette aspiration répond à un désir profond de paraître. Nos buts sont plus matériels et moins spirituels.

8. Passivité

Peut-être que l'acquisition des biens matériels a décidément pris le dessus, plusieurs Franco-albertains ont développé une certaine passivité, une certaine inertie face à la défense de leurs droits. Au nom de la bonne entente, ils vont sacrifier certaines valeurs importantes et risquer de priver leurs enfants de leur héritage culturel.

Conclusion

Si nous retournons à ce que nous écrivions sur cette page la semaine dernière, nous pourrons conclure assez facilement qu'à tout prendre, nos qualités l'emportent sur nos défauts. C'est pour cela sans doute que "nous sommes toujours debout", comme le chante Calixte Duguay.

Il nous reste la tâche difficile de ne transmettre à nos enfants que nos qualités qui sont en fin de compte le dépôt de notre héritage culturel. Personne d'autre que nous ne peut leur laisser ce patrimoine.

Quant aux défauts, mon Dieu, ils sont bien capables de s'en trouver tout seuls!

GUY LACOMBE

(*)Cette semaine encore, nous nous inspirons de Marcel Laflamme, L'ATTENTE DU QUÉBEC, les éditions de la Société Nationale des Québécois Centre-Québec Inc., pp 83-85.